

Vendredi 21 Septembre 2018

Monsieur le Commissaire esquesteur

Concernant le Domaine Bellevue les Mandelieu Constructeurs

Les infrastructures actuelle sont schématiquement non conforme et en mauvais état.

Les collecteurs d'eau ne peuvent absorber les eaux pluviales (ammoniations en ciment et en ciel)

- Manque actuellement de parking de stationnement extérieurs

aucune étude d'impact ne permet pour le moment de mesurer les dangers des constructions à venir.

- L'étude d'impact dans le dossier P.L.U date de 1985

Comment peut-on annexer un tel document non réviser après tous les dégâts survenus postérieurement à cette date.

les décideurs prendront la responsabilité des dégâts à venir inévitable sur les personnes et les biens.

- et prendront en charge tous les dégâts en totalité.

Nous sommes pas les victimes de Mandelieu, et ni aurons pas que cela se produise dans le Domaine Bellevue compte tenu de l'instabilité du terrain et de l'exis.

Cordialement

M. Marc BOUCHET Le Vega A

346, corniche des Dantelines Domaine Bellevue

MANDELIEU

- Mail de M et Mme SAVVIDES, Domaine de Bellevue

- Mail de M<sup>me</sup> et M<sup>Mr</sup> EHLSCHIED, Domaine de Bellevue

- Mail de M<sup>r</sup> BREUILLOT, Domaine de Bellevue